

Procès-verbal de la réunion **du Conseil Municipal du 17 Avril 2014**

L'an deux mille quatorze, le dix sept du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MAZINGUE, Maire de la commune suite à la convocation du 10 avril 2014.

Etaient présents : M. Jean-Pierre MAZINGUE, M. Daniel RONCHIN, M. Paul CANION, M. Joël DEHOVE, Mme Ludivine JOVENIAUX, Mme Séverine DELOBELLE, Mme Corinne BRUYER, Mme Maryse CARLIER, M. Alain CLOEZ, M. Gilles DE MACEDO, M. Guy FACQ, Mme Roxane GHYS, M. Cédric GREVIN, M. Christian JEUNE, M. René LECUYER, Mme Alice NAVEAU, M. Jean-Léon NOISETTE, M. Geoffrey PAUL, Mme Josy PICCOLI.

Secrétaire de séance : Mme Maryse CARLIER.



Avant de commencer la réunion, le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant : « proposition de travaux complémentaires relatifs à l'église » avec prise de délibération du Conseil Municipal.

Cette proposition est liée d'une part à l'urgence de réalisation des dits travaux et d'autre part à l'opportunité de disposer à moindre coût du matériel de levage actuellement sur le site.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour rajouter ce point à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1° Modification du Conseil Municipal (information)
- 2° Désignation d'un délégué au Collège Electoral pour la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » (Comité du SIDEN/SIAN)
- 3° Election des cinq membres au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale
- 4° Vote des taxes locales
- 5° Proposition de travaux complémentaires relatifs à l'église avec prise de délibération du conseil
- 6° Questions diverses

1. Modification du Conseil Municipal (information) :

Le 07/04/2014, a été enregistrée la lettre de démission de Valérie HEITOR pour « raison personnelle ».

Dans le cadre de la nouvelle législation, c'est la personne suivante sur la même liste qui la remplace. C'est donc Gilles DE MACEDO qui est devenu membre du Conseil Municipal.

Le Maire lui souhaite la bienvenue.

2. Désignation d'un délégué au Collège Electoral pour la compétence « Gestion des Eaux pluviales urbaines » (Comité du SIDEN-SIAN) :

Candidats : Paul CANION
Gilles DE MACEDO

Vote à main levée : Paul CANION : 16 voix
Gilles DE MACEDO : 3 voix

ELU : Paul CANION

Pour information, la réunion du Comité Syndical du SIDEN-SIAN aura lieu le 30/05/2014.

3. Election des cinq membres au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

Lors du Conseil Municipal du 04/04/2014, il a été voté à l'unanimité la reconduction du nombre de 11 membres pour le C.C.A.S.

Répartition :

- *Le Maire de la Commune :* **Jean-Pierre MAZINGUE**
- *5 membres élus par le Conseil Municipal au sein de celui-ci :*

Candidats : Ludivine JOVENIAUX
Christian JEUNE
Gilles DE MACEDO
Geoffrey PAUL
Josy PICCOLI

Le vote est effectué à bulletin secret.

Le résultat est le suivant :

Votants 19
POUR la liste complète 19

ELUS :
Ludivine JOVENIAUX
Christian JEUNE
Gilles DE MACEDO
Joffrey PAUL
Josy PICCOLI

- *5 membres nommés par le Maire :*

Les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion, dans les associations familiales, dans les associations de retraités et personnes âgées et dans les associations des personnes handicapées ont priorité pour proposer des représentants.

A ce jour, seule l'U.D.A.F. a proposé la candidature de Monsieur Didier GHYS.

Le Maire le désigne donc comme membre du C.C.A.S.

4. Vote des taxes locales :

Le taux de la taxe d'habitation 2013 qui était à 22,79 % est porté facialement à 12,93 %.

En fait, il n'y a pas de modification mais un transfert de la collecte d'une partie de cette taxe par la Communauté de Communes (C.C.P.M.) qui reverse sous forme de dotation à la commune une partie correspondant à la taxe d'habitation et au C.F.E. Le montant global de la dotation reversée par la C.C.P.M. à la commune est de 253.481 € pour l'année 2014.

Le Maire propose de maintenir à un même niveau les taux des taxes locales, soit :

Taxe d'habitation	12,93 %
Taxe foncière sur le bâti	19,20 %
Taxe foncière sur le non bâti	58,57 %

Délibération du Conseil Municipal :

Votants	19
Pour	19
Contre	0
Abstention	0

5. Proposition de travaux complémentaires relatifs à l'église avec prise de délibération du Conseil Municipal :

Des suppléments de travaux non prévus dans le devis établi par le maître d'œuvre sont à prévoir et, dans le but d'éviter une refacturation pour le déplacement d'une nacelle, la délibération du Conseil Municipal est demandée pour effectuer ces travaux.

Coûts prévisionnels de ces travaux (maximum)	7.872,80	€ H.T.
	9.447,36	€ T.T.C.
Plomb, fixation gouttières, rénovation des ardoises	5.000,00	€ H.T.
Boiserie du clocher (mise hors eau)	2.872,80	€ H.T.

Si le coût des travaux réellement effectués s'avérait inférieur au dit devis, la Société CHABOT s'engage à effectuer en plus le démoissage de la toiture de l'église côté « nef ».

Délibération du Conseil Municipal pour le supplément des travaux de l'église :

Votants	19
Pour	19
Contre	0
Abstention	0

6. Questions diverses :

- Monsieur Gilles DE MACEDO intègre les commissions suivantes :
 1. la Commission des travaux et du service des eaux.
 2. la Commission aux affaires familiales, à la vie scolaire et la solidarité.
- Rénovation « salle des sports » : l'adjoint aux finances fait le point sur le dossier qui rencontre certains problèmes (en particulier nécessité de renforcer une partie de la charpente). Les discussions sont en cours.

L'adjoint aux finances informe le Conseil Municipal de l'étude d'un crédit « relais » pour un montant de 270.000 € dans l'attente du remboursement de la T.V.A. qui est dûe par l'Etat (décalage de remboursement de l'ordre de 24 mois).

Il rendra compte à la Commission des finances puis au Conseil Municipal des propositions obtenues.

- Le Maire informe le Conseil Municipal de la réunion de la Communauté de Communes (C.C.P.M.) du 16/04/2014 consacrée à l'élection du président, des vice-présidents et de la détermination des commissions.

Président :	Guislain CAMBIER	POTELLE (maire)
Vice-présidents	André FREHAUT Elisabeth DUBRUILLE Danièle DRUESNES Jean-Marie LEBLANC Marie-Sophie LESNES André DUCARNE Denis LEFEBVRE	VILLEREAU (maire) ORSINVAL (maire) BELLIGNIES (maire) FONTAINE AU BOIS (délégué) LE QUESNOY (maire) BOUSIES (maire) LE QUESNOY (délégué)

La mise en place des 7 commissions votées sera faite à la prochaine réunion :

1. Commission « finances »
2. Commission « action économique »
3. Commission « jeunesse et sports »
4. Commission « environnement »
5. Commission « culture et tourisme »
6. Commission « action sociale »
7. Commission « urbanisme et P.L.U. » (si compétence transférée à la C.C.P.M.)

Informations :

- ➔ La pharmacie « TELLE & TOURBIER » a demandé une résiliation anticipée d'un mois avant l'échéance (déménagement prévu le 31/05/2014) : accord donné.

La commune récupère le local et le Conseil Municipal décidera de sa future affectation.

- ➔ Réunion de la Commission à l'animation de la vie locale, aux fêtes et commémorations : le jeudi 24 avril 2014.
- ➔ Réunion de la Commission des finances : le vendredi 25 avril 2014
- ➔ Réunion du Conseil Municipal ayant pour ordre du jour le vote des budgets du service des eaux et du budget communal : le mardi 29 avril 2014 à 20 heures

Monsieur le Maire déclare la séance close à 22 h 30.